

Sélection de grilles du Volume Complémentaire du CECR

Critères d'évaluation de l'oral et de l'écrit

BOUTONS DE NAVIGATION RAPIDE

Cliquer sur les boutons de navigation ci-dessous afin d'accéder à la grille d'évaluation de l'écrit :

RETOURNER A LA GRILLE DE L'ORAL

ACCEDER A LA GRILLE DE L'ECRIT

INTRODUCTION

[Le volume complémentaire du CECRL](#), publié en 2018, est encore mal connu et souvent peu utilisé par les professeurs de langues vivantes. Il actualise et complète le CECRL publié en 2001 avec de nouvelles échelles de descripteurs, notamment pour la médiation et les compétences plurilingues et pluriculturelles. Il ne saurait être vu uniquement comme un catalogue proposant des grilles servant à évaluer les progrès et le niveau des apprenants, aussi intéressantes et fiables soient-elles, mais aussi comme un véritable outil de formation et d'entraînement permettant de bâtir des situations d'apprentissage efficaces et diverses.

En plus d'introduire une nouvelle échelle de niveau européen pré-A1, le volume complémentaire donne une vision plus précise et détaillée des niveaux intermédiaires (A2+, B1+, B2+) pour chaque mode de communication (aussi appelé « activité langagière »).

L'apprenant est vu comme un acteur social qui co-agit avec l'autre dans le cadre de l'approche actionnelle. Il s'agit de comprendre (avec) l'autre pour construire du sens dans une dimension pluriculturelle. Dans cette perspective, la médiation va au-delà de la seule interaction entre deux locuteurs en cela qu'elle facilite la communication par la création de sens malgré les éventuels obstacles linguistiques et culturels.

Cette dimension pluriculturelle apparaît à de nombreuses reprises dans le volume complémentaire du CECRL. En effet, l'apprentissage d'une langue passe également par la conscience pluriculturelle (identifier, donner du sens et intégrer des gestes et regards adéquats, la distance à l'autre, les codes vestimentaires et du mode de vie en général).

La sélection de grilles d'évaluation ci-dessous poursuit un double objectif :

-orienter les professeurs en matière d'objectifs à intégrer dans les scénarii d'apprentissage

-faciliter le travail des professeurs de langues vivantes de construction de grilles d'évaluation des tâches finales

Je tiens à remercier Lee COOK, formateur académique, et Anne COOK, chargée de mission d'inspection, de leur aide dans la sélection des grilles.

Alain GIRAULT

IA-IPR d'anglais – Académie de Grenoble

Sélection de grilles du Volume Complémentaire du CECR

Critères d'évaluation de l'oral et de l'écrit

RETOURNER A L'INTRODUCTION

Grille 1 : Aspects qualitatifs de l'utilisation de la langue parlée (incluant la phonologie)

	ÉTENDUE	CORRECTION	AISANCE	INTERACTION	COHÉRENCE	PHONOLOGIE
C2	Montre une grande souplesse dans la reformulation des idées sous des formes linguistiques différentes lui permettant de transmettre avec précision des nuances fines de sens afin d'insister, de discriminer ou de lever l'ambiguïté. A aussi une bonne maîtrise des expressions idiomatiques et familières.	Maintient constamment un haut degré de correction grammaticale dans une langue complexe, même lorsque l'attention est ailleurs (par exemple, la planification ou l'observation des réactions des autres).	Peut s'exprimer longuement, spontanément dans un discours naturel en évitant les difficultés ou en les rattrapant avec assez d'habileté pour que l'interlocuteur ne s'en rende presque pas compte.	Peut interagir avec aisance et habileté en relevant et en utilisant les indices non verbaux et intonatifs sans effort apparent. Peut intervenir dans la construction de l'échange de façon tout à fait naturelle, que ce soit au plan des tours de parole, des références ou des allusions, etc.	Peut produire un discours soutenu cohérent en utilisant de manière complète et appropriée des structures organisationnelles variées ainsi qu'une gamme étendue de mots de liaisons et autres articulateurs.	Peut utiliser tout l'éventail des traits phonologiques de la langue cible avec un haut degré de maîtrise – y compris les traits prosodiques tels que l'accent tonique et phrastique, le rythme et l'intonation-, les moindres détails de son message sont ainsi clairs et précis. La présence d'un accent venant d'autres langues n'affecte aucunement ni la compréhension ni l'efficacité de la transmission et de la mise en valeur du sens.
C1	A une bonne maîtrise d'une grande gamme de discours parmi lesquels il peut choisir la formulation lui permettant de s'exprimer clairement et dans le registre convenable sur une grande variété de sujets d'ordre général, éducationnel, professionnel ou de loisirs, sans devoir restreindre ce qu'il/elle veut dire.	Maintient constamment un haut degré de correction grammaticale ; les erreurs sont rares, difficiles à repérer et généralement autocorrigées quand elles surviennent.	Peut s'exprimer avec aisance et spontanéité presque sans effort. Seul un sujet conceptuellement difficile est susceptible de gêner le flot naturel et fluide du discours.	Peut choisir une expression adéquate dans un répertoire courant de fonctions discursives, en préambule à ses propos, pour obtenir la parole ou pour gagner du temps pour la garder pendant qu'il/elle réfléchit.	Peut produire un texte clair, fluide et bien structuré, démontrant un usage contrôlé de moyens linguistiques de structuration et d'articulation.	Peut utiliser avec une assez bonne maîtrise tout l'éventail des traits phonologiques de la langue cible, de façon à être toujours intelligible. Peut articuler pratiquement tous les sons de la langue cible ; on peut noter la présence d'un accent venant d'autre(s) langue(s) mais cela n'affecte en rien la compréhension.
B2+						
B2	Possède une gamme assez étendue de langue pour pouvoir faire des descriptions claires, exprimer son point de vue et développer une argumentation sans chercher ses mots de manière évidente.	Montre un degré assez élevé de contrôle grammatical. Ne fait pas de fautes conduisant à des malentendus et peut le plus souvent les corriger lui/elle-même.	Peut parler relativement longtemps avec un débit assez régulier ; bien qu'il /elle puisse hésiter en cherchant structures ou expressions, l'on remarque peu de longues pauses.	Peut prendre l'initiative de la parole et son tour quand il convient et peut clore une conversation quand il le faut, encore qu'éventuellement sans élégance. Peut faciliter la poursuite d'une discussion sur un terrain familier en confirmant sa compréhension, en sollicitant les autres, etc.	Peut utiliser un nombre limité d'articulateurs pour lier ses phrases en un discours clair et cohérent bien qu'il puisse y avoir quelques "sauts" dans une longue intervention.	Peut en général utiliser la bonne intonation, placer correctement l'accent et articuler clairement les sons isolés. L'accent a tendance à subir l'influence de l'une ou l'autre des langues qu'il/elle parle, mais l'impact sur la compréhension est négligeable ou nul.

Sélection de grilles du Volume Complémentaire du CECR

Critères d'évaluation de l'oral et de l'écrit

B1+						
B1	Possède assez de moyens linguistiques et un vocabulaire suffisant pour s'en sortir avec quelques hésitations et quelques périphrases sur des sujets tels que la famille, les loisirs et centres d'intérêt, le travail, les voyages et l'actualité.	Utilise de façon assez exacte un répertoire de structures et « schémas » fréquents, courants dans des situations prévisibles.	Peut discourir de manière compréhensible, même si les pauses pour chercher ses mots et ses phrases et pour faire ses corrections sont très évidentes, particulièrement dans les séquences plus longues de production libre.	Peut engager, soutenir et clore une conversation simple en tête-à-tête sur des sujets familiers ou d'intérêt personnel. Peut répéter une partie de ce que quelqu'un a dit pour confirmer une compréhension mutuelle.	Peut relier une série d'éléments courts, simples et distincts en une suite linéaire de points qui s'enchaînent.	La prononciation est en général intelligible ; l'intonation et l'accentuation des énoncés et des mots sont presque corrects. L'une ou l'autre des langues qu'il/elle parle a en général une influence sur l'accent et la compréhension peut en être affectée.
A2+						
A2	Utilise des structures élémentaires constituées d'expressions mémorisées, de groupes de quelques mots et d'expressions toutes faites afin de communiquer une information limitée dans des situations simples de la vie quotidienne actualité.	Utilise des structures simples correctement mais commet encore systématiquement des erreurs élémentaires.	Peut se faire comprendre dans une brève intervention même si la reformulation, les pauses et les faux démarrages sont évidents.	Peut répondre à des questions et réagir à des déclarations simples. Peut indiquer qu'il/elle suit mais est rarement capable de comprendre assez pour soutenir la conversation de son propre chef.	Peut relier des groupes de mots avec des connecteurs simples tels que "et", "mais" et "parce que".	La prononciation est en général suffisamment claire pour être comprise mais l'interlocuteur devra parfois faire répéter. Une forte influence de l'une ou l'autre des langues parlées sur l'accent, le rythme et l'intonation peut affecter la compréhension et requiert la participation des interlocuteurs. La prononciation des mots familiers est cependant claire.
A1	Possède un répertoire élémentaire de mots et d'expressions simples relatifs à des situations concrètes particulières.	A un contrôle limité de quelques structures syntaxiques et de formes grammaticales simples appartenant à un répertoire mémorisé.	Peut se débrouiller avec des énoncés très courts, isolés, généralement stéréotypés, avec de nombreuses pauses pour chercher ses mots, pour prononcer les moins familiers et pour remédier à la communication.	Peut répondre à des questions simples et en poser sur des détails personnels. Peut interagir de façon simple, mais la communication dépend totalement de la répétition avec un débit plus lent, de la reformulation et des corrections.	Peut relier des mots ou groupes de mots avec des connecteurs très élémentaires tels que "et" ou "alors".	La prononciation d'un répertoire très limité d'expressions et de mots mémorisés est compréhensible avec quelque effort pour des interlocuteurs habitués aux locuteurs de son groupe linguistique. Peut reproduire correctement un nombre limité de sons ainsi que d'accents sur des mots et des expressions simples et familiers.

Sélection de grilles du Volume Complémentaire du CECR

Critères d'évaluation de l'oral et de l'écrit

RETOURNER A L'INTRODUCTION

Grille 2 : Grille d'évaluation de l'écrit

	COMPÉTENCE GÉNÉRALE	ÉTENDUE	COHÉRENCE	CORRECTION	DESCRIPTION	ARGUMENTATION
C2	Peut écrire des textes élaborés, limpides, fluides et parfaitement corrects dans un style personnel approprié et efficace et qui transmette des nuances fines de sens. Peut utiliser une structure logique qui aide le destinataire à remarquer les points importants.	Manifeste une grande souplesse dans la formulation d'idées en les présentant sous des formes linguistiques variées afin de transmettre de façon précise de fines nuances de sens, pour insister, ou lever une ambiguïté. A une bonne maîtrise des expressions idiomatiques et familières.	Peut créer des textes cohérents et articulés en utilisant de manière complète et appropriée une variété de structures organisationnelles ainsi qu'une grande gamme de connecteurs et d'articulateurs.	Maintient constamment un haut niveau de correction grammaticale même dans les formes très complexes du langage. Les erreurs sont rares et ne concernent que peu les formes utilisées.	Peut écrire des histoires ou des récits d'expérience captivants, de manière limpide et fluide et dans un style approprié au genre adopté.	Peut produire des rapports, articles ou essais complexes et qui posent une problématique ou donner une appréciation critique sur le manuscrit d'une œuvre littéraire de manière limpide et fluide. Peut proposer un plan logique adapté et efficace qui aide le lecteur à retrouver les points importants.
C1	Peut rédiger des textes bien structurés et corrects dans l'ensemble sur des sujets complexes. Peut souligner les points pertinents les plus saillants, étendre et confirmer des points de vue de manière élaborée par l'intégration d'arguments secondaires, de justifications et d'exemples pertinents pour parvenir à une conclusion appropriée.	A une bonne maîtrise d'une grande variété de langage, ce qui lui permet de choisir une formulation pour s'exprimer clairement et dans un style approprié sur une grande gamme de sujets généraux, académiques, professionnels ou de loisirs, sans avoir à restreindre ce qu'il/elle veut dire. La souplesse du style et du ton est cependant limitée.	Peut produire un texte clair, fluide et bien structuré, démontrant un usage contrôlé de structures organisationnelles de connecteurs et d'articulateurs.	Maintient constamment un haut degré de correction grammaticale ; erreurs occasionnelles en grammaire, expressions familières et idiomatiques.	Peut écrire des textes descriptifs et de fiction clairs, détaillés, bien construits dans un style sûr, personnel et naturel approprié au lecteur visé.	Peut exposer par écrit, clairement et de manière bien structurée, des sujets complexes en soulignant les points marquants pertinents. Peut exposer et prouver son point de vue à l'aide d'arguments secondaires, de justifications et d'exemples pertinents.
B2	Peut rédiger des textes détaillés officiels ou pas sur une gamme étendue de sujets relatifs à son domaine d'intérêt en faisant la synthèse et l'évaluation d'informations et d'arguments empruntés à des sources diverses. Peut faire la différence entre un discours formel ou pas avec de temps à autre des expressions moins appropriées.	Possède une gamme assez étendue de langue pour pouvoir faire des descriptions claires, exprimer son point de vue sur des sujets très généraux en utilisant des phrases complexes. Cependant les lacunes, l'expressivité, les idiomatismes et l'utilisation de formes complexes est encore stéréotypée.	Peut utiliser un certain nombre d'articulateurs pour relier ses énoncés dans un texte clair et cohérent, bien qu'il puisse y avoir quelques « tensions » dans une longue intervention.	Montre un degré assez élevé de contrôle grammatical. Ne fait pas de fautes conduisant à des malentendus et peut le plus souvent les corriger lui/elle-même.	Peut écrire des descriptions élaborées d'événements et d'expériences réels ou imaginaires en indiquant la relation entre les idées dans un texte articulé et en respectant les règles du genre en question. Peut écrire des descriptions claires et détaillées sur une variété de sujets en rapport avec son domaine d'intérêt. Peut écrire une critique de film, de livre ou de pièce de théâtre.	Peut écrire un essai ou un rapport qui développe une argumentation de façon méthodique en soulignant de manière appropriée les points importants et les détails pertinents qui viennent l'appuyer. Peut évaluer des idées différentes ou des solutions à un problème. Peut écrire un essai ou un rapport qui développe une argumentation en apportant des justifications pour ou contre un point de vue particulier et en expliquant les avantages ou les inconvénients de différentes options. Peut synthétiser des informations et des arguments issus de sources diverses

Sélection de grilles du Volume Complémentaire du CECR

Critères d'évaluation de l'oral et de l'écrit

B1	Peut rédiger des textes articulés simplement sur une gamme de sujets variés dans son domaine d'intérêt en liant une série d'éléments discrets en une séquence linéaire. Les textes sont compréhensibles bien que quelques expressions obscures et/ou des incohérences puissent provoquer une rupture de la lecture.	Possède suffisamment de moyens linguistiques pour s'en sortir avec quelques périphrases sur des sujets tels que la famille, les loisirs et centres d'intérêt, le travail, les voyages et l'actualité.	Peut relier une série d'éléments courts, simples et distincts en un discours qui s'enchaîne.	Peut se servir avec une correction suffisante d'un répertoire de tournures et expressions fréquemment utilisées et associées à des situations courantes. Fait des erreurs occasionnelles que le lecteur peut généralement interpréter correctement grâce au contexte.	Peut faire le compte rendu d'expériences en décrivant ses sentiments et ses réactions dans un texte simple et articulé. Peut écrire la description d'un événement, un voyage récent, réel ou imaginé. Peut raconter une histoire. Peut écrire des descriptions détaillées simples sur une variété de sujets familiers dans le cadre de son domaine d'intérêt.	Peut écrire de brefs essais simples sur des sujets d'intérêt général. Peut résumer avec une certaine assurance une source d'informations factuelles sur des sujets familiers courants et non courants dans son domaine, en faire le rapport et donner son opinion. Peut écrire des rapports très brefs de forme standard conventionnelle qui transmettent des informations factuelles courantes et justifient des actions.
A2	Peut rédiger une série d'expressions et de phrases simples reliées par des connecteurs simples tels qu'« et », « mais » et « parce que ». Des textes plus longs peuvent contenir des expressions ainsi que des problèmes de cohérence qui rendent le texte difficile à comprendre.	Peut utiliser des modèles de phrases élémentaires comportant des expressions mémorisées, de groupes de quelques mots et d'expressions toutes faites, pour communiquer des informations limitées principalement dans des situations quotidiennes.	Peut relier des groupes de mots avec des connecteurs simples tels que « et », « mais » et « parce que ».	Peut utiliser des structures simples correctement mais commet encore systématiquement des erreurs élémentaires. Ces erreurs peuvent parfois entraîner des malentendus.	Peut faire une description brève et élémentaire d'un événement, d'activités passées et d'expériences personnelles. Peut écrire des biographies imaginaires et des poèmes courts et simples sur les gens.	
A1	Peut écrire des expressions et phrases simples isolées. Des textes plus longs peuvent contenir des expressions ainsi que des problèmes de cohérence qui rendent le texte très difficile, voire impossible à comprendre.	Possède un répertoire élémentaire de mots et d'expressions simples au sujet de détails personnels et de situations particulières concrètes.	Peut relier des groupes de mots avec des connecteurs élémentaires tels que « et » ou « alors ».	A un contrôle limité de quelques structures syntaxiques et de modèles de phrases simples appartenant à un répertoire mémorisé. Les erreurs peuvent mener à des malentendus.	Peut écrire des phrases et des expressions simples sur lui/elle-même et des personnages imaginaires, où ils vivent et ce qu'ils font.	

[RETOURNER A L'INTRODUCTION](#)